

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
CANTON DE DIJON I
MAIRIE DE BROGNON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL 29 juin 2011

Présents : Monsieur ROCHETTE Ludovic, Maire,

Messieurs Pierre OLIVIER, Philippe LEBEAU, Michel GUILLEMOT, Pierre MAYOL, Guy WITTIG, Jean du PARC, Gilbert RENEVIER.

Excusée : Madame Mylène DE GASPERI (pouvoir à Pierre OLIVIER), Monsieur Frédéric ENSELME (pouvoir à Philippe LEBEAU) et Michel DOREY (pouvoir à Ludovic ROCHETTE).

Secrétaire de séance : Michel GUILLEMOT.

Date de convocation : 20/06/2011

PROJET SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé le 16 mai 2011 par Mme la Préfète.

En effet, la Communauté de Communes « Val de Norge » correspond aux critères définis par la loi du 16 décembre 2010, par sa population (8289 habitants) et par son positionnement dans un bassin de vie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'oppose donc à la proposition n°6 de fusion entre la Communauté de Communes Forêts Lavières et Suzon et celle du Val de Norge.

(Déposée en préfecture le 04 juillet 2011)

DESTINATION DES COUPES DE BOIS EXERCICE 2012 – PARCELLE N°8

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide la destination de la coupe réglée n°8 de la forêt communale inscrite à l'Etat d'Assiette de l'exercice 2012,
- la vente des arbres de futaies affouagères par les soins de l'ONF de la coupe n°8 en 2012, et délivrance en 2012 des houppiers de cette coupe aux affouagistes.

Nomination des garants pour l'exploitation de la partie délivrée des coupes (sans entrepreneur)

L'exploitation de ces parties délivrées sera effectuée par les affouagistes après partage, sous la responsabilité de 3 garants dont les noms et signatures suivent :

1^{er} garant : M. DOREY Michel, **2^{ème} garant** : M. LEBEAU Philippe, **3^{ème} garant** : M. WITTIG Guy

Le partage de l'affouage sera réalisé par feu.

La commune ne demande pas le concours de l'ONF.

Délais à respecter dans les coupes de bois affouagères

Façonnage des houppiers : 15/04/2013

Vidange des houppiers : 15/11/2013

Faute par les affouagistes d'avoir respecté les délais ci-dessus, ils seront considérés comme ayant renoncé à leur lot d'affouage (loi du 4/12/1985).

(Déposée en préfecture le 04 juillet 2011)

REDEVANCE CONCESSION GAZ DE FRANCE

Les membres du Conseil Municipal approuvent le règlement du montant de la concession Gaz de France qui pour 2011 s'élève à 391.00 euros.

(Déposée en préfecture le 04 juillet 2011)

SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE LA COTE D'OR

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de renouvellement du schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Côte d'Or.

(Déposée en préfecture le 04 juillet 2011)

Pour copie conforme,

Le Maire, Ludovic ROCHETTE